
CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN

Direction de l'Economie et du Rayonnement International

Référence :

CL/JFD – EB/BC

**TITRE : Association pour le Développement des Entreprises et des
Compétences**

Date :

2014

ADEC - Contrat d'objectifs 2014

Service gestionnaire du dossier : Direction du Développement Economique Territorial et International

Organisme associé : A.D.E.C.

Sommaire :

1. Orientations stratégiques.....	4
1.1 Le soutien aux entreprises.....	5
1.2 L'accompagnement de projets de développement de territoires.....	5
1.3 Les missions transversales.....	6
1.4 Objectifs d'organisation.....	7
2. Plan d'actions annuel.....	8
2.1 Budget.....	8
2.2 Récapitulatif par action.....	9
2.3 Fiches actions.....	10
2.4 Organisation.....	20
3. Indicateurs et suivi annuel d'exécution.....	21
3.1 Description des indicateurs d'activité.....	21
3.2 Suivi annuel d'exécution.....	21

CONTRAT D'OBJECTIFS

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

ENTRE

Le Département du Bas-Rhin, dont le siège est à Strasbourg – Place du Quartier Blanc, représenté par Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Président du Conseil Général du Bas-Rhin, ci-après désigné par les termes "le Département"

d'une part,

ET

L'Association pour le Développement des Entreprises et des Compétences (ADEC), inscrite au registre du Tribunal d'Instance de Haguenau au volume XXXIV Folio N°1812 et ayant son siège social situé au 37, rue d'Engwiller à La Walck, représentée par Monsieur Rémi BERTRAND, son président, ci-après désignée par les termes "l'Association"

d'autre part,

VU

- Le code général des collectivités territoriales ;
- La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 10 ;
- Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- La délibération du Conseil Général des 13 et 14 décembre 2010;
- La délibération du Conseil Général des 12 et 13 décembre 2011;
- La décision de la Commission Permanente du Conseil Général du 7 avril 2014

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Compte tenu de l'importance que le Département du Bas-Rhin accorde au domaine d'intervention de l'Association, il s'engage à soutenir l'objet général de l'Association, et notamment les actions qu'elle entreprend. Le présent Contrat d'Objectifs définit, dans ses chapitres 1 (orientations stratégiques) et 2 (plan d'actions annuel), les actions ainsi soutenues.

1. Orientations stratégiques

Dans une économie fortement internationalisée, la compétitivité des entreprises bas-rhinoises dépend de leur capacité à évoluer vers des productions à forte valeur ajoutée, à intégrer de nouvelles innovations et, en particulier, à assimiler et à utiliser pleinement les possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. **Cette approche transversale des TIC est aujourd'hui une condition essentielle au développement économique des territoires.** Non seulement ces nouvelles technologies sont nécessaires au tissu économique existant, mais elles permettent, en outre, d'attirer des entreprises de haute technologie, spécialisées notamment les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et les Ecotechnologies (celles liées énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, les green IT, les smartgrids ...).

Pour répondre à ces enjeux économiques et d'aménagement du territoire, le Conseil Général a d'ores et déjà arrêté des orientations fortes en matière d'infrastructures et d'équipements : il participe activement à la STRATEGIE DE COHERENCE REGIONALE SUR L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE EN ALSACE, démarche de concertation régionale qui s'appuie en particulier sur un partenariat privilégié entre l'Etat¹, la Région Alsace et les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, regroupés au sein de l'Instance de Concertation Régionale (ICR) dont l'objectif est l'aménagement numérique (SCORAN)² et à l'élaboration du schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN). L'objectif du SDTAN vise à construire un projet partagé d'aménagement numérique à très haut débit : en 2025, tous les foyers français devront avoir accès au très haut débit et 70 % d'entre eux dès 2020.³

Les Technologies de l'Information et de la Communication et les Ecotechnologies offrent, de plus, **un important potentiel de création d'emplois.** Le Conseil Général encourage le développement des entreprises et des activités TIC sur son territoire en apportant son soutien à l'Association pour le Développement des Entreprises et des Compétences (ADEC). En effet, l'ADEC conduit, depuis 1993, à La Walck, une mission de développement local. Propriété de la Communauté de Communes du Val de Moder, le pôle de compétences géré par l'ADEC accueille un hôtel et une pépinière d'entreprises. Outre ce bâtiment, le site dispose d'une réserve foncière de trois hectares dédiée prioritairement aux activités TIC et Ecotechnologies. L'ADEC est labélisée Technopole (réseau RETIS Innovation) depuis 2008.

Réorientées en 2005, les activités de l'ADEC s'inscrivent clairement hors du champ concurrentiel :

- 1) gestion de la pépinière et de l'incubateur de La Walck,
- 2) participation à des projets européens associant les TIC,
- 3) veille technologique et essaimage autour des TIC et de convergence des TIC et du Développement durable. L'ADEC utilisera les résultats issus du Pôle d'Excellence Rurale Energies Nouvelles « PEREN » dans lequel elle s'est largement impliquée depuis 2006 notamment dans sa dimension TIC, et gestion, méthodes, veille technologique.

En s'appuyant sur le rapport adopté par le Conseil Général du Bas-Rhin lors de sa réunion plénière des 13 et 14 décembre 2010, le présent contrat a pour but de dessiner les grandes orientations de l'action de l'ADEC pour l'année 2014 et de décliner ces orientations stratégiques en programme d'actions. L'engagement renouvelé du Conseil Général du Bas-Rhin vise en particulier à :

- soutenir le développement d'entreprises bas-rhinoises
- accompagner des projets innovants dans les territoires
- mener des actions transversales (veille, échanges internationaux, études, relations avec l'Université et l'écosystème alsacien de l'innovation et du développement économique ...).

¹ Circulaire du 16 août 2011 relative à la mise en œuvre du programme national très haut débit et de la politique d'aménagement numérique du territoire NOR : PRMX1120797C

² SCORAN , document validé le 16 décembre 2010 à l'instance de concertation régionale sur l'aménagement du territoire en Alsace

³ <http://territoires.gouv.fr/la-datar>

1.1 Le soutien aux entreprises

Missions premières de l'ADEC, l'animation et la gestion de la pépinière de La Walck restent au cœur de son activité. Dans ce cadre, l'ADEC est notamment chargée de l'accueil et de l'accompagnement de nouvelles entreprises intervenant dans le domaine des TIC et des Ecotechnologies ainsi que de la gestion technique et administrative du site. Une attention particulière est portée au renouvellement des entreprises hébergées; l'accompagnement d'entreprises pérennes hors du site de La Walck doit permettre de soutenir de nouveaux projets. Pour alimenter cette dynamique, des synergies avec différents partenaires (universités, entreprises...) pourront encore être approfondies (transfert de technologie, mise en œuvre de « projets dormants » d'entreprises, ...).

Plus largement, l'ADEC participera à l'adaptation des formations universitaires au besoin du marché et contribuera à « l'essaimage » des activités TIC et Ecotechnologies sur le territoire bas-rhinois. Les entreprises hébergées et pérennes ainsi que les contacts établis par l'ADEC ouvrent des opportunités de développement d'activités TIC et Ecotechnologies à travers tout le département. En contribuant en particulier à l'animation et au développement du réseau Rhénatic (qui comprend aujourd'hui plus de 100 entreprises alsaciennes comptant plus de 3.000 emplois), l'ADEC participe à diverses initiatives locales visant à promouvoir les compétences TIC bas-rhinoises (ex : Observatoire TIC et E-business des CCI) développer l'activité des entreprises TIC et encourager les PME bas-rhinoises à intégrer davantage les technologies de l'information. Dans ce cadre, des projets collaboratifs peuvent être initiés en liens avec les besoins des entreprises du secteur (formation, commercialisation, export...).

Enfin, en partenariat avec l'ADIRA mais aussi l'Agence de Développement Touristique, l'ADEC pourra accompagner des projets innovants liés aux nouvelles technologies au sens large.

1.2. L'accompagnement de projets de développement des territoires

➤ Technologies de l'Information et Territoires :

Afin de tirer pleinement profit de l'expérience de La Walck, l'ADEC apportera, au cas par cas, et en lien avec les services du Département et de l'ADIRA, son expertise dans le cadre de la création de pépinières ou d'hôtels d'entreprises (voire l'équipement de zones d'activités...).

Elle participera aux réflexions et aux travaux d'identification de l'offre de lieux privilégiés pour accueillir des télétravailleurs sur les territoires et la mise en réseau de ces télécentres ou écocentres 2.0.

D'autre part une réflexion est à mener autour de l'aménagement numérique et l'aménagement énergétique des territoires.

En 2014, l'agence souhaite développer un nouveau concept en affirmant l'appellation d' «ADEC Virtuelle », espace numérique collaboratif étendu destiné à développer les compétences liées au numérique en direction des territoires et des entreprises qui les composent. En effet, afin d'anticiper sur les problématiques que les territoires et leurs acteurs vont devoir affronter à court terme pour conserver et renforcer leur compétitivité, ce service proposé par « ADEC Virtuelle » (incubation, open source...) pourra englober la gestion de l'information, le traitement de données, leur stockage ainsi que leur diffusion.

L'ADEC souhaite également participer à la réflexion entamée par le Conseil Général de créer un espace économique transfrontalier et/ou européen (notamment avec nos voisins allemands) plus affirmé grâce à la mise en place d'outils novateurs (« Euro-zone d'activités »...). Avec l'avènement

récent du statut de société européenne (en vigueur depuis 2004) notamment, mais également grâce à son savoir-faire en matière de diffusion des outils collaboratifs liés au numérique et aux réseaux européens qu'elle entretient (notamment franco-allemands) depuis de longues années, l'ADEC souhaite apporter son expertise technique pour qu'aboutisse ce projet ambitieux.

➤ **Technologies de l'Information, santé et autonomie à domicile des personnes âgées**

Face aux enjeux croissants liés au vieillissement de la population (notamment les besoins d'accompagnement de la perte d'autonomie dans un cadre financier contraint), des réponses technologiques adaptées doivent être expérimentées et soutenues par les collectivités.

En effet, dans le secteur de la santé et du médico-social, le niveau d'investissement dans les TIC, mais surtout l'efficacité de cet investissement est une question récurrente et essentielle pour le Département.

Le potentiel des TIC en santé et médico-social pour améliorer l'efficacité, l'efficacité économique, la qualité et la sécurité de la prise en charge, de l'accompagnement et plus largement favoriser une vie autonome à domicile dans la sécurité et le bien-être maximum est largement affirmé. Cet engouement loin d'être irrationnel est justifié par la place centrale de l'information dans le secteur de la santé et du maintien à domicile des personnes âgées, à la fois pour la relation soignant-patient, son impact sur la qualité des soins et sur la capacité à organiser et évaluer les politiques de santé.

Les TIC appliqués au domaine de la santé et de l'accompagnement à domicile permettent que l'offre de soins soit disponible et accessible au même niveau de qualité pour tous ceux qui en ont besoin, et de promouvoir les innovations pour adapter l'environnement et le logement des personnes.

Les TIC permettent également que la productivité soit améliorée, le gaspillage évité, l'optimisation de l'utilisation des ressources et que les coûts soient maîtrisés.

L'ADEC accompagnera ces réflexions en mobilisant sa connaissance des technologies de l'information et ses partenariats européens.

Le Conseil Général porte la démarche « Innovation pour l'Autonomie » depuis 2008. Les initiatives portées depuis cette date et l'expérience acquise permettent au Département de se positionner de manière volontariste comme acteur majeur de la "Silver Economie".

Cette démarche comporte trois dimensions indissociables :

- la politique de l'habitat, à travers les modalités d'adaptation du logement, les projets résidentiels, l'action en lien avec les bailleurs ;
- la politique d'accompagnement social des personnes âgées, à travers les politiques de prévention et de maintien à domicile, l'action en faveur des aidants, l'information et la coordination, l'allocation personnalisée d'autonomie ;
- la politique économique pour favoriser l'innovation et le développement du marché propre à soutenir l'autonomie à domicile des personnes âgées.

L'ADEC, partenaire de la démarche depuis son lancement, est de part son expertise particulière dans le champ de l'innovation numérique, légitime pour jouer un rôle premier sur le volet économique.

A ce titre, associée à l'équipe projet, L'ADEC souhaite plus particulièrement contribuer à la démarche en investissant les volets suivants :

- portage du projet de plateforme économique ou cluster. Après plusieurs expérimentations menées sur appel à projet, il est souhaité constituer un cadre de rencontre entre industriels susceptible de porter de manière pérenne les démarches coopératives de conception, élaboration et développement de produits industriels et de services destinés à favoriser l'autonomie des personnes âgées à domicile, adossées à des modèles financiers viables. Pour assurer la rencontre pertinente de l'offre et de la demande, cette plateforme doit être adossée au réseau des partenaires du Département, notamment dans le cadre du réseau des démonstrateurs.

- participation à l'expérimentation Autonomie à domicile en assurant la démarche d'évaluation. L'expérimentation en cours doit faire l'objet d'une évaluation rigoureuse afin de valider ou infirmer les produits et services ainsi que les méthodologies mises en œuvre, afin d'en tirer des conclusions en terme de dispositif d'accompagnement ;

- finalisation et pérennisation du « référentiel - catalogue de solutions » pour l'autonomie à domicile : après la réalisation d'une première maquette (199 fiches) qui sera déployée dans le cadre du prochain site-web construit par le CG, il conviendra d'élaborer les procédures de mise à jour en continu en partenariat avec la plateforme économique et le réseau d'expertise ;
- développement des coopérations transfrontalières dans le champ de l'autonomie à domicile

Pour ce faire, l'ADEC bénéficiera de l'appui du Département, à travers :

- l'association de l'ADEC à l'équipe projet du Département ;
- l'organisation des partenariats de travail nécessaires avec les acteurs de la démarche, en particulier l'ADIRA, le CEP-CICAT, la Maison de l'Autonomie...

Pour sa part, l'ADEC engagera ses ressources en expertise technique et méthodologique autant que de besoins :

- 3 chargés de mission (dont un chargé de mission totalement dédié)
- 2 stagiaires.

➤ Technologies de l'Information et Développement Durable

L'ADEC a joué un rôle central dans la réussite du pôle d'excellence rurale Energies Nouvelles (PEREN) : les différents sous-projets ont pu être mis en oeuvre (coordination / gestion, Cellule « gestion de connaissances », Energie Biomasse, Géothermie...). L'ADEC était particulièrement chargée de la mise en commun des résultats des expérimentations des entreprises partenaires dans le cadre d'une plate-forme de gestion de connaissances visant à mettre en réseau des entreprises et des laboratoires de recherche, à faciliter les échanges entre les partenaires et à développer de nouvelles synergies. A partir des résultats obtenus dans le cadre de PEREN et des réseaux établis, l'ADEC poursuit son rôle d'animateur de la plate-forme collaborative de veille afin de préserver certains investissements réalisés et la base de connaissance ; la préservation et la mise en valeurs de ces actifs sont possible grâce à la participation aux projets européens « RETS » et « GREENOV » dans lesquels l'ADEC a su s'intégrer.

Au-delà des problématiques énergétiques, les technologies de l'information apparaissent, de plus en plus, comme un outil transversal indispensable au développement durable : en effet, si les matériels informatiques constituent une préoccupation pour l'avenir (quantités croissantes, renouvellement fréquent...), la contribution des TIC aux démarches de préservation de l'environnement est de plus en plus évidente : télétravail, échanges virtuels facilités, importance des systèmes informatiques dans les technologies propres, économie d'énergie, smartgrids, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ... Des perspectives de développement sont à explorer dans ces différents domaines.

1.3. Les missions transversales

Depuis plus de 20 ans, l'ADEC s'investit dans différents partenariats européens. Cet engagement a permis à l'ADEC d'appréhender des technologies émergentes, de développer un réseau international, d'échanger des expériences (bonnes et mauvaises pratiques)... Ces coopérations, riches, méritent d'être poursuivies ; elles alimentent en effet les connaissances que l'ADEC mobilisera au service aussi bien des entreprises que des territoires.

Une approche plus locale de ces coopérations est conduite à l'échelle transfrontalière. L'ADEC continuera en particulier à développer ses liens avec le « Cluster TIC » du réseau « IT2RHINE » que l'ADEC a initié dans le cadre d'une coopération transfrontalière riche et durable.

En effet, ce réseau est constitué de partenaires incontournables dans le Rhin Supérieur comme le ZETIS de Landau/Kaiserslautern, la WIFO de Karlsruhe et le cluster « Cyber forum », Freiburg

Medien Forum, le IT Rhein Neckar, ...) ⁴. Dans le cadre de ces échanges, l'ADEC s'attachera particulièrement à participer à des projets qui associent des partenaires locaux (universités, entreprises, collectivités...) autour des usages des TIC et leur déploiement.

A travers ces différents réseaux, les thématiques de la santé et du développement durable seront privilégiées. Enfin, dans un environnement marqué par des mouvements constants, il convient de veiller aux évolutions technologiques comme au développement des usages et des besoins. Ainsi, l'ADEC est chargée d'entretenir et de diffuser, de façon la plus large possible, une connaissance approfondie des « tendances » de la Société de l'Information (E-éducation, E-business, E-santé, E-tourisme, perspectives techniques, ...).

Cette veille devra notamment permettre d'identifier de nouvelles possibilités de collaborations dans ces domaines et en particulier de développer une véritable offre de services aux acteurs du territoire bas-rhinois en matière de « cyber-sécurité ». En effet, la vulnérabilité des entreprises et des organismes publiques est de plus en plus forte dans notre pays et l'ADEC peut à ce titre piloter à l'échelle du département, un travail de veille, d'information et d'accompagnement pour permettre une plus grande « cyber-sécurisation » des intérêts économiques et sociaux du territoire. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour la protection et le développement de l'économie bas-rhinoise.

1.4. Objectifs d'organisation de l'ADEC

L'organigramme de l'ADEC reflétera les orientations stratégiques de l'Association tout en veillant à conserver le savoir-faire accumulé ces dernières années. Ainsi, l'essentiel des personnels sera à même d'intervenir sur différents champs d'activités de l'ADEC.

Les outils de suivi financier, mis en place avec le concours des services du Département, permettront une gestion fine de l'action de l'ADEC.

En outre, afin d'encourager le plus efficacement l'économie locale, l'ADEC s'attachera à renforcer les partenariats noués avec les acteurs locaux du développement économique, en particulier avec l'ADIRA et l'ADT 67.

⁴ www.it2rhine.com

2. Plan d'actions annuel

Afin de contribuer à la politique départementale en faveur du développement des TIC, l'ADEC conduit, en partenariat avec les services du Conseil Général, un certain nombre d'actions.

2.1. Budget

Pour l'année 2014, la subvention du Conseil Général se montera à **478 000 €**

L'ADEC veillera au respect strict du budget consacré aux activités qui lui sont confiées dans le cadre du présent contrat.

D'autres initiatives pourront être conduites et financées par ailleurs.

RECAPITULATIF DES CHARGES PREVISIONNELLES

	2012	2013	2014
SALAIRES ET CHARGES	430 000 €	430 000 €	430 000 €
FRAIS GENERAUX DU SITE	150 000 €	140 000 €	140 000 €
RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS	10 000 €		
CHARGES LIEES AUX ACTIONS	120 000 €	98 000 €	90 000 €
TOTAL	710 000 €	668 000 €	660 000 €

PRODUITS PREVISIONNELS

	2012	2013	2014
SUBVENTION CG	496 000 €	478 000 €	478 000 €
FINANCEMENT PROJETS UE	134 000 €	100 000 €	92 000 €
REGION ALSACE	50 000 €	50 000 €	50 000 €
CC Val de Moder	En attente de validation	10 000	10 000
RE-FACTURATION CHARGES	30 000 €	30 000 €	30 000 €
TOTAL	710 000 €	668 000 €	660 000 €

2.2. Récapitulatif (financements, effectifs ...)

Récapitulatif des financements du plan d'action		Réf. : 2.2.
Organisme : ADEC	Exercice : 2014	Page : 1/1
		Date :

Réf.	Actions	Détail du programme d'action	Coût	Conseil Général	ETP
2.3.1.1.	GESTION DU SITE DE LA WALCK	Animation et développement de la pépinière et de l'incubateur (y compris renouvellement d'équipement)	100 000,00 €	60 000,00 €	2,4
2.3.1.2.	DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES TIC DANS LES BAS RHIN	Participation à l'implantation d'entreprises liés aux TIC ou aux ENR dans le Département	15 000,00 €	10 000,00 €	0,4
2.3.2	PROJETS Européens	Participation et conduite de projets européens Assistance technique au montage de projets européens	45 000,00 €	5 000,00 €	2,3
2.3.3	MISSIONS + VEILLE TECHNOLOGIQUE (TIC, ENR et "TIC et Santé")	Veille et diffusion des technologies	10 000,00 €	10 000,00 €	2,1
2.3.4	Tic & Santé		10 000,00 €	10 000,00 €	1,4
Total Actions			180 000,00 €	95 000,00 €	8,6
2.3.4	FONCTIONNEMENT GENERAL	Salaires et Charges	430 000,00 €	333 000,00 €	
		Charges diverses de fonctionnement	50 000,00 €	50 000,00 €	
Total Fonctionnement			480 000,00 €	383 000,00 €	
Total Général			660 000,00 €	478 000,00 €	

2.3. *Fiches actions*

- 2.3.1.1. Gestion du site de La Walck
- 2.3.1.2. Développement des activités TIC dans le Bas-Rhin
- 2.3.2 . Projets européens
- 2.3.3. Veille technologique
- 2.3.4. Tic & Santé
- 2.3.5. Fonctionnement général

*** Rappel de la convention financière :**

Les subventions du Conseil Général du Bas-Rhin sont des subventions de fonctionnement général sur l'ensemble de l'activité de l'organisme financé. Ce ne sont donc en aucun cas des subventions affectées directement à une action spécifique. La décomposition de la subvention du Conseil Général décrite dans les pages qui suivent n'est donnée qu'à titre purement indicatif.

Organisme : ADEC	Fiche Action 1.1	Réf. : 2.3.1.1
Exercice : 2014		Page : 1/2
Objectif stratégique concerné :		Date :

Action GESTION DU SITE DE LA WALCK
--

Description et objectifs de l'action ANIMATION ET DEVELOPPEMENT DE LA PEPINIERE	
Date / Durée de l'action : 2014	Lieu(x) de réalisation et rayonnement géographique espéré : VAL DE MODER
Public concerné : ENTREPRISES, PORTEURS DE PROJETS	

Bilan de l'exercice écoulé
13 entreprises présentes sur le site fin 2013 – 2 entrées / 1 sortie en 2013 - Site occupé à 75 % Mise en place d'un nouvel espace télétravail. Création de pages dédiées à l'offre d'hébergement d'entreprise sur le site internet de l'ADEC + Brochure Présence sur le site http://www.alsace-developpement.com

Programme prévu
<p>L'ADEC s'est vu confiée la gestion de la plate-forme d'activités TIC de la Walck, propriété de la Communauté de Communes du Val de Moder. Cette plate-forme se compose d'une partie « hôtel » (locaux disponibles pour des entreprises confirmées) et d'une « pépinière » (surfaces destinées à des entreprises récemment créées).</p> <p>Dans ce cadre, l'ADEC est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la prospection et l'implantation de nouvelles entreprises sur le site, - l'identification, l'accueil et l'accompagnement des projets de créations d'entreprises dans le domaine des TIC, - la gestion technique et administrative du site. - d'analyser la mise à disposition des espaces et des services pour les télétravailleurs <p>L'action de l'ADEC a d'ores et déjà permis de valoriser l'investissement réalisé par la Communauté de Communes en assurant une meilleure occupation des locaux disponibles au sein de la pépinière. Une attention particulière devra être portée sur le renouvellement des entreprises hébergées. L'accompagnement d'entreprises pérennes hors du site de La Walck devra permettre de soutenir de nouveaux projets. Sans couper les liens tissés avec ces entreprises, l'ADEC envisagera toutes les possibilités pour accueillir de nouvelles initiatives.</p> <p>Sur la base des modalités de fonctionnement clarifiées en 2005, la pépinière animée par l'ADEC proposera une large gamme de services facilitant la création d'entreprise : montage de dossiers financiers, expertise technique, aide au recrutement, soutien « logistique »... Ces « prestations d'accompagnement » s'inscrivent clairement hors du champ concurrentiel. Un document synthétique présentera les conditions d'accueil proposées. Par ailleurs, les actions de communication présentant le savoir-faire de l'ADEC seront reconduites.</p> <p>De nouvelles synergies avec les partenaires de l'ADEC (universités, entreprises et réseaux d'entreprises ...) pourront générer de nouveaux projets innovants (transfert de technologie, mise en œuvre de « projets dormants » d'entreprises, valorisation de brevets déposés par des laboratoires de recherche...).</p> <p>L'ADEC assurera également la gestion technique du site. Dans ce cadre, l'ADEC se chargera de la maintenance courante du site de La Walck tout en veillant également à y proposer les technologies adaptées aux besoins des entreprises oeuvrant dans les TIC.</p> <p>L'ADEC : du télécentre à l'écocentre 2.0 participera aux réflexions et au montage de l'offre régionale en matière de lieux d'accueil privilégiés de télétravailleurs tant issus du public que du privé.</p> <p>Développement de l'offre « ADEC VIRTUELLE » : Mise à disposition de plateforme collaborative open source, espace d'hébergement en mode « cloud », ...</p>

Financements de l'action (à titre indicatif)							
Action : ANIMATION ET DEVELOPPEMENT DE LA PEPINIERE ET DE L'INCUBATEUR							
Coût estimé : dépenses prévisionnelles ci-après							
Financiers et montants demandés	Conseil Général *	Refacturation et services	CCVM				
	60 000 €	30 000 €	10 000 €				
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP					
	6	2,6					

Dépenses prévisionnelles ACTION 1.1

Frais de fonctionnement généraux imputables à l'action 1.1 / an	TTC
Loyer	30 000 €
Charges (ES, assurance RC, taxe OM...)	23 000 €
Entretien	10 000 €
Locations (copieurs, alarme, ...)	14 000 €
Connexion haut-débit	13 000 €
Communication (site internet, brochures...)	5 000 €
Divers	5 000 €
TOTAL	100 000 €

Moyens humains	Profil	Nombre de personne	ETP
Accueil – secrétariat	Secrétaire, chargée d'accueil	1	0.9
Gestion / Administration / Services généraux	Agent chargé de l'administration, de la gestion et des services généraux du site	1	0.7
Prospection - animation - accompagnement ...	Direction	1	0.1
Expertise technologique	Ingénieur système d'information + Apprenti	2	0.3
Entretien	Agent de service	1	0.6
TOTAL		6	2,6

Organisme : ADEC	Réf. : 2.3.1.2.
Exercice : 2014	Page : 1/1
Objectif stratégique concerné :	Date :

Fiche Action 1.2

Action DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES TIC DANS LE BAS-RHIN

Description et objectifs de l'action PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT ET A L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES LIEES AUX TIC ET AUX ENR DANS LE DEPARTEMENT

Date / Durée de l'action : 2014	Lieu(x) de réalisation et rayonnement géographique espéré : BAS-RHIN
--	--

Public concerné : ENTREPRISES
Service à contacter pour cette action :

Bilan des exercices écoulés
<p>Accompagnement d'entreprises de la filière TIC et ENR, Participation et Animation de colloques et séminaires. ADEC est le correspondant bas-rhinois de Rhénatic. Membre du réseau régional des pépinières d'entreprises et du réseau OCRE. Coordinateur du projet « IT2R 2020 » / Membre de l'ACSEL / Participation au réseau national RETIS Innovation / Participation à l'observatoire « Économie Numérique » de la CCIRA.</p> <p>Participation aux diplômés M 2 AES (Administration Economique et Social), Droit et gestion de l'économie numérique et gestion et droit des énergies et du développement durable) et à leur renforcement.</p> <p>L'ADEC participe aux dossiers GDC (Green Data Center) et HPC PME (centre de calcul scientifique).</p> <p>Adec copilote du projet ETENA (Entrepreneuriat étudiant) avec SEMIA.</p>

Programme prévu
<p>Face au succès rencontré par la pépinière de La Walck et de la nécessaire optimisation des déplacements des acteurs par rapport à leur lieu de travail, l'implication de l'ADEC en faveur de « l'essaimage » des activités TIC sur le territoire bas-rhinois s'est progressivement accrue. Les entreprises hébergées et pérennes ainsi que les contacts établis par l'ADEC ouvrent des opportunités de développement d'activités TIC à travers tout le département.</p> <p>En contribuant en particulier à l'animation et au développement du réseau Rhénatic, l'ADEC participera à diverses initiatives locales visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir les compétences TIC bas-rhinoises (entreprises, formation, recherche) et développer l'activité des entreprises TIC - encourager les PME bas-rhinoises à intégrer davantage les technologies de l'information. - Se positionner sur les Green IT (Convergence TIC et Développement Durable) <p>L'ADEC continuera à s'impliquer aux côtés de l'Université de Strasbourg pour la valorisation des diplômés autour de l'Economie Numérique et du Développement Durable, de l'Entrepreneuriat et l'Innovation, en diffusant les usages des outils collaboratifs et ouvrant ses partenariats entreprises et internationaux à celle-ci. L'ADEC participera à la définition des besoins en formation spécifique autour des TIC, du commerce électronique, des énergies et du développement durable tant pour les métiers dédiés que pour les métiers nécessitant des compétences additionnelles et transversales.</p> <p>L'ADEC au titre de Retis Alsace continuera à s'impliquer dans le dossier « Pôle Entrepreneuriat Etudiant » au côté de SEMIA et de l'UDS en mettant en valeur particulièrement l'entrepreneuriat dans les TIC et les énergies renouvelables.</p> <p>Pour contribuer au mieux au développement des activités TIC sur le territoire bas-rhinois, des échanges réguliers entre l'ADEC, l'ADIRA et l'ADT permettront une bonne diffusion de l'information et un accompagnement efficace des porteurs de projets.</p> <p>Au cas par cas, et en liens avec les services du Département et l'ADIRA, l'ADEC pourra également apporter son expertise dans le cadre de la création de pépinières ou d'hôtels d'entreprises.</p> <p>Participation au côté du CG67 à la réflexion autour d'une « EUROZONE »</p>

Financements de l'action (à titre indicatif)							
Action : DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES TIC DANS LE BAS-RHIN - Coût estimé : 15.000 € TTC.							
Financiers et montants demandés	Conseil Général *	Région Alsace					
	10 000 €	5 000 €					
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP					
	3	0,5					

Moyens humains	Profil	Nombre de personne	ETP
Prospection - animation - accompagnement ...	Direction + chargé de mission	2	0.4

Organisme : ADEC	Fiche Action 2	Réf. : 2.3.2.
Exercice : 2014		Page : 1/1
Objectif stratégique concerné :		Date :

Action PROJETS EUROPEENS

Description et objectifs de l'action	
PARTICIPATION ET CONDUITE DE PROJETS EUROPEENS ASSISTANCE TECHNIQUE AU MONTAGE DE PROJETS EUROPEENS	
Date / Durée de l'action : 2014	Lieu(x) de réalisation et rayonnement géographique espéré : LA WALCK – BAS-RHIN - EUROPE
Public concerné : UNIVERSITES, ASSOCIATIONS, COLLECTIVITES, ENTREPRISES	

Bilan de l'exercice écoulé
Finalisation des projets IT2R (Interreg IV A) et RETS (Interreg IV C). Participation au projet européen NWE GREENOV (Interreg IV B) - 4ème année Animation d'une plateforme de veille et d'échanges dans le domaine des ENR au niveau européen Coordination et participation au projet IT2R 2020 (Interreg IV A) Participation à divers événements (Observatoire Alsace-Europe, Bureau Alsace, Financements européens en faveur des TIC/ENR/Entrepreneuriat, ...) - Comité de pilotage REA.

Programme prévu
<p>L'ADEC s'est impliquée dans de nombreux projets européens depuis 18 ans. Cet engagement a permis à l'ADEC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de développer des partenariats internationaux - d'avoir une meilleure compréhension des autres pays européens - de partager l'innovation - d'échanger des expériences (bonnes et mauvaises pratiques) - de pratiquer le multilinguisme - de participer à des réseaux de réseaux. - de développer ses méthodes et ses outils de travail collaboratif <p>L'ADEC coordonnera et animera :</p> <p>Le projet IT2 Rhine 2020 (FR/DE/CH), permettant la poursuite et le renforcement des partenariats transfrontaliers dans les TIC notamment autour du commerce électronique et des enjeux du commerce électronique transfrontière pour les différents acteurs, consommateurs, e marchands, acteurs de la filière IT spécialisés. (Rhénatic partenaire du projet)</p> <p>L'Adec participera au projet GREENOV en mettant sa compétence TIC au service de l'efficacité énergétique et des greenIT / smartgrids.</p> <p>Dans un contexte en évolution, l'expérience de l'ADEC en matière d'analyse des bonnes et mauvaises pratiques dans le domaine des TIC (participation à plus d'une trentaine de projets financés par l'Union Européenne) mérite d'être valorisée. L'Association dispose des compétences et des savoir-faire nécessaires pour détecter et analyser les appels d'offres et bâtir des dossiers de candidature (constitution des réseaux, rédaction des dossiers,...) mais apporte également son savoir-faire technologique dans le domaine des TIC en réponse aux besoins des projets.</p> <p>Cette double compétence doit être confortée. Sous réserve de risques financiers excessifs, l'ADEC poursuivra son engagement dans différents programmes initiés par l'Union Européenne et veillera particulièrement à participer à des projets qui associent des partenaires locaux (universités, entreprises, collectivités...). Les thématiques de la santé et de l'éducation pourront être privilégiées. Avec le soutien du chargé de mission « Affaires européennes », les compétences du Département (prévention sanitaire et sociale, environnement, ...) pourront, le cas échéant, être valorisées dans le cadre de projets européens.</p> <p>Par ailleurs, la participation des acteurs bas-rhinois (laboratoires de recherche, universités, collectivités...) à ces programmes européens apparaît en deçà du potentiel local.</p> <p>Ainsi, pour aborder la nouvelle programmation budgétaire de l'UE (2014-2020), l'ADEC veillera au suivi des informations et nouveaux programmes</p> <p>En relation avec le chargé de mission « Affaires européennes » du Conseil Général, les formes de cette assistance technique restent à définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude de la faisabilité du projet (validation des critères d'éligibilité et des conditions de participation...) - identification des sources de financement - repérages de partenaires internationaux - appui à la rédaction du dossier.... <p>L'ADEC sera sollicitée dans les domaines des TIC et des Energies renouvelables (accompagnement au cours des premières étapes, relais étant ensuite pris par des cabinets spécialisés, ...).</p>

Financements de l'action (à titre indicatif)									
Action : PARTICIPATION ET CONDUITE DE PROJETS EUROPEENS ASSISTANCE TECHNIQUE AU MONTAGE DE PROJETS EUROPEENS Coût estimé : 45 000 €									
Financeurs et montants demandés	Conseil Général *	Union Européenne							
	5 000 €	40 000 €							
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP							
	7	2,3							

Moyens humains	Profil	Nombre de personne	ETP
Gestion de projets européens	Chef de projets européens	1	1
Mise en réseau – rédaction des contenus – prospective	Direction	1	0.3
Expertise technologique – mise en œuvre	Ingénieur système d'information	1	0.4
Administration – Finance	Chargé de mission	1	0.2
Veille - Contenu	Chargé de mission veille	1	0.1
Mise en œuvre	Apprenti	1	0.2
Secrétariat	Secrétaire	1	0.1
TOTAL		7	2,3

Organisme : ADEC	Fiche Action 3	Réf. : 2.3.3.
Exercice : 2014		Page : 1/2
Objectif stratégique concerné :		Date :

Action
VEILLE TECHNOLOGIQUE

Description et objectifs de l'action VEILLE ET DIFFUSION DES TECHNOLOGIES TIC – TIC et AUTONOMIE – TIC et Energies nouvelles	
Date / Durée de l'action : 2014	Lieu(x) de réalisation et rayonnement géographique espéré : BAS-RHIN
Public concerné : ENSEMBLE DES ACTEURS INTERESSES PAR LES TIC, L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES, LA E-SANTE ET LES ENR	

Bilan des exercices écoulés
<p>Veille sur les outils collaboratifs, les logiciels libres et formats ouverts, les réseaux sociaux, la géo-localisation, les mondes virtuels 3D, les réseaux et telecom /cybermenaces et l'entreprenariat étudiants</p> <p>Participation aux manifestations du Club Informatique de l'Est / Membre de l'ACSEL, CATEL, RETIS (groupe thématique Europe) et MADOPA. Membre du comité opérationnel de RHENATIC</p> <p>Suivi et animation du site internet (> 54 000 visites en 2013 – 85 Go de documents téléchargés)</p> <p>Organisation conjointe d'actions conjointes autour de l'Économie Numérique avec la CCIRA</p> <p>Participation au comité de pilotage Tic et santé, contribution aux travaux et réflexions,</p>

Programme prévu
<p>Dans un environnement technologique marqué par des évolutions constantes et dont l'impact économique peut être important, il convient de veiller aux évolutions technologiques comme au développement des usages et des besoins. Ainsi, l'ADEC est chargée d'entretenir et de diffuser, de façon la plus large, une connaissance approfondie des « tendances » et des nouvelles pratiques de la Société de l'Information (E-business, E-santé, E-learning, E-culture, perspectives techniques...). L'ADEC veillera à la complémentarité de son action avec les dispositifs mis en place localement et nationalement et valorisera la plateforme AMPIE.</p> <p>Par ailleurs, cette capacité de veille pourra également être mobilisée pour analyser les politiques publiques en matière de TIC et les investissements menés sur nos territoires en examinant des initiatives repérées dans d'autres régions au niveau national ou européen (en particulier sur les « TIC au service des collectivités » ou « l'E-administration locale ») et application du rapport BESSON.(La France Numérique 2012)</p> <p>L'ADEC s'impliquera dans une analyse des besoins en matière de Cybermenaces en partenariat avec le CERAC. Et continuera sa veille active dans le domaine de l'Opensource.</p> <p>Enfin, la veille opérée par l'ADEC devra permettre d'identifier des nouvelles possibilités de synergies entre les organisations et s'accompagner de transferts de compétences (notamment par le biais du développement des partenariats entre les acteurs universitaires et les entreprises). En partenariat avec l'ADIRA, les attentes et les besoins des entreprises devront notamment être appréciés (l'ADEC pourra, par exemple, mobiliser ses partenaires pour contribuer aux réflexions engagées dans le domaine des besoins de formations TIC...)</p> <p>La diffusion de l'information ainsi recueillie devra être la plus large possible (site internet, communication institutionnelle, présentations publiques...). Pour encourager les PME PMI alsaciennes à intégrer davantage les TIC, la valorisation de la veille réalisée par l'ADEC s'inscrira notamment dans le cadre des initiatives suivantes, en partenariat avec le réseau Rhénatic :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux observatoires TIC en partenariat avec la CCIRA • Organisation d'un colloque TIC annuel traitant d'un thème d'actualité, • Interventions auprès des clubs de chefs d'entreprises, des écoles, de l'Université..., <p>L'ADEC accompagne différentes réflexions locales menées pour développer le recours aux nouvelles technologies dans le domaine de la dépendance et de la santé. Ces réflexions engagées associent le pôle de compétitivité « innovations thérapeutiques », des acteurs médico-sociaux, des financeurs ainsi que plusieurs entreprises locales. Le Conseil Général du Bas-Rhin souhaite en particulier développer l'usage des technologies facilitant le maintien à domicile des personnes dépendantes. Les actions de l'ADEC seront subordonnées aux décisions du comité de pilotage du groupe de Travail du CG 67 « Innovation pour l'Autonomie » notamment pour favoriser l'autonomie des personnes âgées ou dépendantes.</p> <p>L'ADEC a initié au travers de son partenariat avec l'UDS une réflexion sur les enjeux du « Crowdsourcing » ; elle accompagnera le projet de plateforme d'échange et de mobilisation de connaissances entre le SGARE et les services de l'ETAT et l'UDS : www.impulse-net.fr.</p>

Action : VEILLE ET DIFFUSION DES TECHNOLOGIES									
Coût estimé : 10 000 € TTC (abonnement, frais de déplacement,...)									
Financeurs et montants demandés	Conseil Général *								
	10 000 €								
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP							
	4	1.3							

Moyens humains	profil	Nombre de personne	ETP
Veille technologique – diffusion – Développement d’outil collaboratif	Direction + chargé de mission + chargé de la « veille technologique » + Ingénieur TIC	4	2,1

Organisme : ADEC	Fiche Action 4	Réf. : 2.3.4.
Exercice : 2014		Page : 1/1
Objectif stratégique concerné :		Date :

Action
Tic & Santé / Innovation pour l'Autonomie

Description et objectifs de l'action Accompagner la démarche Tic & Santé du CG 67	
Date / Durée de l'action : 2014	Lieu(x) de réalisation et rayonnement géographique espéré : BAS-RHIN
Public concerné :	
Toutes les parties prenantes du territoire	

Bilan des exercices écoulés
Participation au comité de pilotage Tic et Autonomie, contribution aux travaux et réflexions de la démarche. Notamment par la mise à disposition d'un chargé de mission Tic & Santé Gestion / Portage de l'exposition Appart Automne Home Participation à l'initiative EIP AHA Gestion / Développement rédaction du « Guide des solutions pour l'autonomie » L'ADEC est membre de MADOPA et coopère avec le CNR Santé

Programme prévu
<p>L'ADEC accompagne différentes réflexions menées pour développer le recours aux nouvelles technologies dans le domaine de la santé et de l'autonomie. Ces réflexions engagées associent le pôle de compétitivité « innovations thérapeutiques », des acteurs médico-sociaux, des financeurs ainsi que plusieurs entreprises locales.</p> <p>Le Conseil Général du Bas-Rhin souhaite en particulier développer l'usage des technologies facilitant le maintien à domicile des personnes dépendantes. Les actions de l'ADEC seront subordonnées aux décisions du comité de pilotage du groupe de Travail du CG 67 « Innovation pour l'autonomie » pour favoriser la vie à domicile des personnes âgées ou dépendantes.</p> <p>L'ADEC accompagnera le CG67 dans sa stratégie Tic & Santé, notamment par la mise à disposition d'un chargé de mission, et interviendra de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilotage : <ul style="list-style-type: none"> ○ Participer à la définition et l'articulation de la politique départementale auprès des services départementaux et en lien avec les structures rattachées. • Conception, développement et expérimentation de solutions innovantes ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir les modalités d'association de partenaires extérieurs et notamment les entreprises privées ○ Accompagner les candidats à l'appel à projet départemental pour le montage des projets et l'évaluation de ces derniers : recherche de partenaires et de financements, mise en synergie de projets ; Assistance technique et juridique le cas échéant. ○ Contribuer à l'émergence d'une filière économique dans le domaine des technologies du maintien à domicile : veille, mise en réseau auprès des partenaires, synergie des démarches engagées et création d'un cluster ○ Participer à l'évaluation du programme « Autonomie à Domicile » - réaliser les enquêtes et l'exploitation des grilles d'analyse • Validation, valorisation, déploiement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer le montage opérationnel du centre de ressources – réseau de démonstrateurs en vue de créer un cadre départemental de référence (lieux d'exposition, formation, évaluation validation des produits et services) ○ Collaborer avec le CEP Cicat • Réseau, benchmark, partage d'expérience : <ul style="list-style-type: none"> ○ Participer au côté du CG67 à l'initiative EIP AHA et Living Lab (Paris) •

Action : Tic & Santé									
Coût estimé : 10 000 € TTC (abonnement, frais de déplacement, missions...)									
Financeurs et montants demandés	Conseil Général *								
	10 000 €								
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP							
	4	1.4							

Moyens humains	Profil	Nombre de personne	ETP
	Direction + Chargé de mission + Ingénieur TIC + Chargé de mission Autonomie	4	1.4

Organisme : ADEC	Réf. : 2.3.5.
Exercice : 2014	Fiche Fonctionnement
Objectif stratégique concerné :	Page : 1/1 Date :

Frais de fonctionnement
AUTRES CHARGES

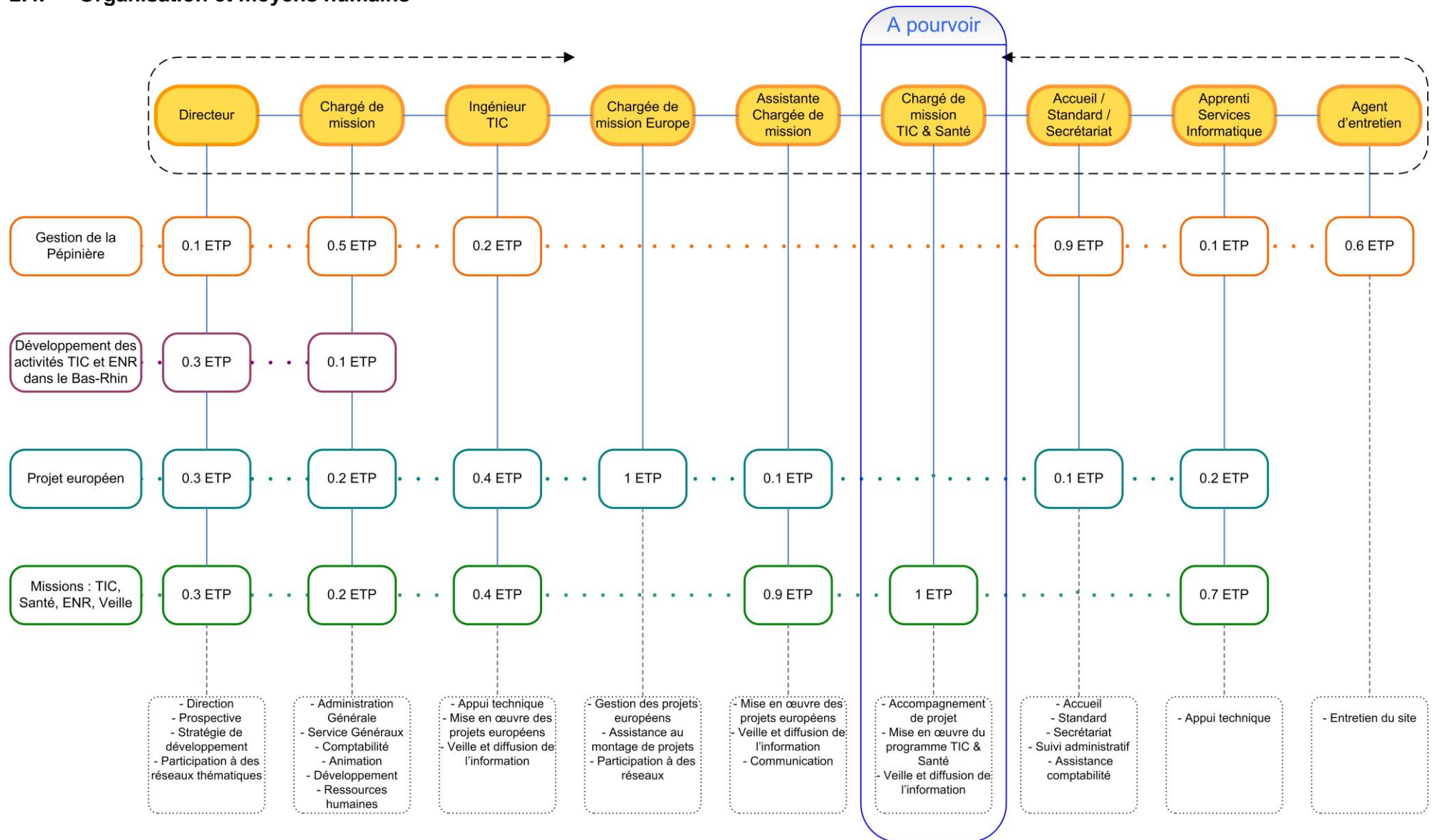
Description et objectifs	
SALAIRES ET CHARGES DE PERSONNEL – IMPOTS ET TAXES – AMORTISSEMENTS – AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
Date / Durée de l'action : 2014	Lieu(x) de réalisation et rayonnement géographique espéré : BAS-RHIN
Public concerné : ADEC	

Bilan de l'exercice écoulé

Programme prévu	
Les principaux postes des dépenses de fonctionnement de la structure (hors frais imputables aux actions) sont les suivants :	
>	- salaires et charges : 430 000 €
>	- autres charges de fonctionnement à savoir (montants TTC) :
■	affranchissement : 4 000 €
■	frais de téléphone : 10 000 €
■	fournitures : 5 000 €
■	Matériels : 10.000 €
■	services bancaires : 1 000 €
■	charges diverses de gestion courante (comptabilité): 15 000 €
■	divers : 5 000 €
	TOTAL « autres charges » : 50 000 €

Financements (à titre indicatif)							
Action : AUTRES CHARGES - Coût estimé : 480 000 €							
Financeurs et montants demandés	Conseil Général *	Région Alsace	Projets européens				
	383 000 €	45 000 €	52 000 €				
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP					
	9*	8.6					
Le poste de chargé de mission « Tic et autonomie » est à pourvoir au 1 ^{er} janvier 2014. Le profil de poste sera défini conjointement avec les services du Conseil Général.							

2.4. Organisation et moyens humains



3. Indicateurs et suivi annuel d'exécution

Afin d'assurer le suivi de la réalisation de l'objet de la convention financière signée entre la Collectivité et l'association, des indicateurs de suivi de l'activité de l'ADEC seront mis en place.

3.1. Description des indicateurs d'activité

Gestion du site de La Walck et développement des activités TIC dans le Bas-Rhin :

- nombre d'entrées / sorties dans la pépinière + durée moyenne d'accueil
- nombre d'entreprises implantées dans le Bas-Rhin (hors site ADEC)
- nombre d'emplois créés La Walck et Bas-Rhin
- nombre de contacts « Entreprise »
- nombre de connexions au site web de l'ADEC + nombre de « pages lues »
- nombre de wikis et d'utilisateurs

Projets Européens :

- nombre de contrats en cours / nouveaux / terminés
- nombre de candidatures déposées (et financements escomptés) + raisons si échec
- nombre de contacts

Veille technologique :

- domaines thématiques abordés (usages TIC, e-administration...)
- nombre de personnes et structures destinataires de l'info, liste de diffusion
- nombre d'opérations de diffusion de la veille

Des indicateurs de suivi financier sont en outre prévus dans le cadre du paragraphe 3.2 du présent contrat.

Des indicateurs qualitatifs pourront venir compléter ces éléments quantitatifs

3.2. Suivi annuel d'exécution

Afin d'assurer le suivi de l'exécution de son budget, l'ADEC s'engage à transmettre :

- le point sur sa trésorerie trimestre par trimestre conformément au cadre de suivi financier établi par les services du Département,
- un état trimestriel de réalisation budgétaire (au regard des engagements du présent contrat d'objectifs),
- à la clôture de l'exercice, son bilan et son compte de résultat ainsi que l'ensemble des documents prévus dans le cadre du « formulaire harmonisé de demande de subvention » adopté par le Département.

Le présent Contrat d'Objectifs est établi en deux exemplaires originaux qui sont remis à chaque partie signataire.

Fait à Strasbourg, le

Pour l'Association,
Le Président,

Pour le Département,
Le Président du Conseil Général du Bas-Rhin,

Rémi BERTRAND

Guy-Dominique KENNEL